

Avril | Mai | Juin 2023

Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro
35



p. 10

**Pedibus
Le Salvetrain**

p. 12

**La Guinguette
du Château**

p. 17

Travaux

AVRIL

Samedi 8

LA SALVETAT EN SCÈNE : TREMLIN MUSICAL
Espace Boris Vian
Proposé par la Municipalité

Dimanche 9

CHASSE AUX ŒUFS
Espace Boris Vian, à partir de 10h
Proposée par la Municipalité

Samedi 15

FAITES DU JARDIN - 2^e édition
Parc du Château
Proposé par le Centre d'animation de la vie sociale Frédéric Chopin
SOIRÉE ANNÉES 80
Espace Boris Vian, 21h
Proposée par le CCAS

Vendredi 21

SOIRÉE COUNTRY
Espace Boris Vian, 21h
Proposée par la MJC

Dimanche 23

THÉ DANSANT
Espace Boris Vian, de 14h à 19h
Proposé par le Club de l'Amitié

Samedi 29

DÉJEUNER DANSANT AVEC DJ
Espace Boris Vian, 12h
Proposé par l'USSAC, sur réservation.

MAI

Dimanche 7

THÉ DANSANT
Espace Boris Vian, de 14h à 19h
Proposé par le Club de l'Amitié

Lundi 8

COMMÉMORATION VICTOIRE 1945
Parvis de la Mairie, 11h15
Proposée par la Municipalité

Vendredi 12 au Dimanche 14

EXPOSITION
Espace Boris Vian, de 10h à 19h
Proposée par Traits et Couleurs

Dimanche 14

BOURSE 0-16 ANS
Cour de l'école Condorcet
Proposée par l'Association des Parents d'élèves MC²

Vendredi 26

LA SALVETAT EN SCÈNE : CULTURES URBAINES
Espace Boris Vian, à partir de 20h
Proposées par la Municipalité

Samedi 27

COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE
Parvis de la Mairie, 11h15
Proposée par l'ANACR et la Municipalité

Dimanche 28

VIDE-GRENIER
Parking de la Salle Boris Vian, de 9h à 18h
Proposé par Atout-Cœur

JUIN

Vendredi 2 au Dimanche 4

FESTIVAL DE THÉÂTRE
Espace Boris Vian
Proposé par l'AJT - Atelier Jeunes Théâtre

Samedi 3

KERMESSE
Cour de l'école Condorcet
Proposée par l'Association des Parents d'élèves MC²
LA SALVETAT EN SCÈNE : Cinéma de plein air
Stade Municipal Jean Giralidou
Proposé par la Municipalité

Vendredi 9

SOIRÉE COUNTRY
Espace Boris Vian, 21h
Proposée par la MJC

Samedi 10

RALLYE FAMILIAL
Espace Boris Vian et alentours
14h30 chasse au trésor, 21h concert
Proposé par le Comité des festivités

Dimanche 11

THÉ DANSANT
Espace Boris Vian, de 14h à 19h
Proposé par le Club de l'Amitié

Samedi 17

GALA DE DANSE
Espace Boris Vian, 21h
Proposé par Salvétat Danse

Mercredi 21

FÊTE DE LA MUSIQUE
Parc du Château, 19h30
Proposée par la Municipalité

Samedi 24 et Dimanche 25

FESTIVAL DE THÉÂTRE MUSICAL
Espace Boris Vian
Samedi à 20h, Dimanche à 15h30
Proposé par l'École Muzic'All

JUILLET

Vendredi 7 au Dimanche 9

LA SALVETAT EN SCÈNE : FESTIVAL
Espace Boris Vian
Proposé par la Municipalité

Vendredi 14

COMMÉMORATION
Parvis de la Mairie, 11h15
Proposée par la Municipalité

AOÛT

Vendredi 25 au Dimanche 27

FÊTE LOCALE
Espace Boris Vian
Proposée par la Municipalité

Dimanche 27

COMMÉMORATION
Parvis de la Mairie, 11h15
Proposée par la Municipalité

DU 23 JUIN AU 15 SEPT.

Chaque Vendredi et Samedi

LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU
Parc du Château, à partir de 19h30
Proposée par l'association La Guinguette du Château et la Municipalité

Les citations à retenir

Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre.

Marie Curie

Ce n'est pas seulement par la force des choses que s'accomplira la révolution sociale, c'est par la force des hommes, par l'énergie des consciences et des volontés.

Jean Jaurès

PAGE FACEBOOK

Retrouver tous les événements à venir de notre Commune sur la page facebook www.facebook.com/lasalvetat31



VIE MUNICIPALE

- 4 Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2022
- 8 Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 15 février 2023
- 9 Influenza aviaire

VIE LOCALE/CADRE DE VIE

- 10 Rentrée scolaire septembre 2023
Pedibus Le Salvetrain : attention au départ !
- 11 Repas des Aînés
Soirée années 80
- 12 La Guinguette du Château
- 13 Le Collège Galilée aux côtés du Musée Océanographique de Monaco
- 14 CAJ : période hivernale et début de printemps
- 15 Relais Petite Enfance
Centre d'animation de la vie sociale Frédéric Chopin

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 17 Travaux
- 18 Navette municipale
Débroussaillage

RECHERCHE...

- 19 Travail Partage : aide à domicile, un métier porteur et porteur de sens !

SORTIR & BOUGER

- 20 Atelier Jeunes Théâtre
- 21 ANACR : Journée Nationale de la Résistance
Atout-Cœur : Vide-grenier du 28 mai 2023
- 22 Le Club de l'Amitié Salvétain
- 23 Traits & Couleurs en 2023 : du changement... dans la continuité
- 24 Association des Parents d'Élèves des écoles MC²
Comité des festivités de La Salvétat St-Gilles
- 25 Cyclosalvetain
Viet Vo Dao
- 26 Gym Arts Martiaux Salvétain
- 27 Loisirs Rencontres Réflexions
Gala Salvétat danse
- 28 Une fin de saison bien remplie à la MJC
Le Caméléon
P.E.L.U.CHE se met en fête
- 29 École Muzic'All
- 30 Voyageurs Salvétains

TRIBUNE LIBRE

- 31 Expression Libre

Chers concitoyens,



En ce premier trimestre de l'année 2023, la municipalité a été engagée, comme tous les ans, dans le marathon budgétaire, lequel devrait se conclure d'ici la mi-avril par l'approbation des comptes 2022, suivi de près par le vote des budgets de fonctionnement et d'investissements 2023 lors des prochains conseils municipaux.

Si nous devons faire une rapide analyse de la situation sociale et économique de notre quotidien, il est impossible, à l'issue de cette année 2022, de ne pas s'inquiéter de notre horizon où s'amoncellent les nuages financiers liés au contexte inflationniste, et à la hausse, sans précédent, des matières premières et de l'énergie. Et, si le

contexte sanitaire semble plus clément, ce n'est pas vraiment le cas au niveau budgétaire, aujourd'hui.

La première conséquence sera une réduction, le temps que la situation s'améliore, de nos dépenses d'investissement afin d'éponger les surcoûts non prévus liés aux nombreuses plus-values dans le cadre de nos marchés publics. Mais, malgré ce climat de contraintes financières, nous arriverons à maintenir notre cap, grâce à une gestion rigoureuse et des choix assumés.

Et notre premier choix, c'est celui de ne pas dégrader les services publics que nous vous offrons aujourd'hui. C'était notre engagement, nous l'avons toujours tenu et nous ferons tout pour le tenir encore.

Ainsi, malgré ce contexte économique incertain, je peux vous confirmer quelques chantiers majeurs dont les travaux auront lieu au cours de cette année 2023.

Tout d'abord, du côté de **l'Espace Boris Vian**, le programme de **renovation énergétique**, précédemment annoncé, va enfin pouvoir démarrer dans les prochains jours. Ce chantier qui prévoit l'amélioration de l'éclairage, de l'isolation, du chauffage et du traitement de l'air, ainsi que la création d'une centrale photovoltaïque sur toiture de 27 kWc, nous permettra de passer d'une étiquette énergie « D » à « B ». Mais, surtout, cela nous permettra de faire de substantielles économies financières en divisant par trois la consommation d'électricité de ce bâtiment, utilisé quasiment tous les jours de l'année, qui est le plus énergivore de la commune.

En termes de travaux de voirie, comme détaillé dans le précédent édito, **l'avenue du Château d'Eau** verra bien la poursuite de **l'effacement de ses réseaux aériens**, qui sera suivi, en fin d'année probablement, du **réaménagement de l'avenue** sur la section allant de la rue du Château d'Eau jusqu'à l'impasse de l'Avenir.

Enfin, est également confirmé un autre projet d'envergure, **du côté du stade municipal Jean Giralidou** où va être implantée une **centrale photovoltaïque de 500 kWc**. L'électricité produite sera réinjectée dans le réseau et permettra de contribuer aux initiatives de notre commune en termes de développement durable et en faveur de la transition écologique. Ces équipements seront installés en toiture de nouvelles infrastructures de type « hangar » qui permettront de répondre à deux besoins. La **première structure**, réservée au **club de tennis**, couvrira deux de ses courts extérieurs qui seront ainsi ombragés et à l'abri de la pluie. Le **deuxième bâtiment** constituera une véritable **« Halle des Sports »**, avec sa surface couverte de plus de 1500 m², et sera principalement dédié aux pratiques sportives, pouvant aller de la pétanque jusqu'à la gymnastique en plein air...

Vous l'aurez compris, La Salvétat Saint-Gilles est résolument tournée vers son avenir, et nous nous y attelons avec toutes les bonnes volontés.

Nous vous souhaitons un beau printemps ensoleillé et vous donnons rendez-vous avant la période estivale pour la parution du prochain bulletin municipal.

Votre Maire
François ARDERIU



Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Anne-France Chaussonnet, Marie-France Salas et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Franck COURADETTE, Monique GAMBLIN, Alain LUMEAU, Léa DRAGNE, Monique FALIERES. Crédits photos : Mairie de La Salvétat Saint-Gilles, Getty images, Creative Commons Samuelbausson. Création/Impression : Microsophia. Parution : Mars 2023

LES CONSEILS MUNICIPAUX SE TIENNENT EN TOTAL RESPECT DES RÈGLEMENTS SANITAIRES

Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux

CM du 14 décembre 2022

1 - DÉCISIONS MUNICIPALES

Voir le compte rendu sur le site Internet de la commune.

2 - APPROBATION DE L'AVENANT À LA CONVENTION



DE RENOUVELLEMENT DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS ET MISE EN PLACE DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR INTÉGRER LA COMMUNE DE FONTENILLES

Par délibération communautaire du 12 mars 2015, la Communauté de Communes a créé un service commun qui a pour mission l'instruction du droit des sols et des opérations administratives des actions foncières.

Ce service commun constitue un outil juridique de mutualisation permettant de regrouper l'instruction des autorisations du droit des sols des communes afin, d'une part, d'harmoniser les procédures et, d'autre part, de diminuer le coût de fonctionnement d'un service éclaté dans toutes ses communes.

Une convention définissant les modalités de fonctionnement dudit service commun a été signée entre la Communauté de Communes et ses communes membres.

Dans le cadre de l'adhésion prochaine de la commune de Fontenilles au sein de notre Communauté, il est proposé au conseil d'intégrer la commune de Fontenilles au service commun à compter du 1^{er} janvier 2023. Cette intégration au 1^{er} janvier permettra d'assurer la transition des dossiers afin que tous les dossiers déposés depuis le 1^{er} janvier soient instruits par le service commun.

Adopté à l'unanimité

3 - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°3 AU BUDGET PRIMITIF 2022



Pour l'exécutif, le budget reflète les objectifs que se fixe l'équipe municipale et vient détailler l'ensemble des dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement qui ont été présentées lors du débat budgétaire.

Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante au moyen de décisions modificatives qui doivent faire évoluer les prévisions budgétaires en ajustant les crédits en fonction des dépenses ou des recettes réalisées. Il est aussi indispensable de tenir compte des réalités économiques inconnues ou imprévisibles lors de l'élaboration du budget.

En ce sens, la série de modifications qui composent la décision modificative soumise au vote de l'assemblée délibérante résulte de l'observation des mouvements budgétaires depuis le début de l'année et de la demande d'adaptation rendue nécessaire par la mise en application de la politique locale et de sa déclinaison sous forme de différentes actions au service de la population.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre - Article - Désignation	Dépenses	Recettes
Chap. 011 - Charges à caractère général	216 670,00	
Chap. 012 - Charges de personnel	105 000,00	
Chap. 022 - Dépenses imprévues	-40 000,00	
Chap. 014 - Atténuation de produits	7 090,00	
Chap. 66 - Charges financières	17 400,00	
Chap. 67 - Charges exceptionnelles	-16 000,00	
Chap. 74 - Dotations et participations		43 660,00
Chap. 042 - Opérations d'ordre transfert entre section		46 500,00
Chap. 023 - Virement à la section d'investissement	-200 000,00	
TOTAL	90 160,00	90 160,00
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre - Article - Désignation	Dépenses	Recettes
Chap. 23 - Immobilisations en cours	-246 500,00	
Chap. 040 - Opérations d'ordre transfert entre section	46 500,00	
Chap. 021 - Virement de la section de fonctionnement		-200 000,00
TOTAL	-200 000,00	-200 000,00

Adopté à l'unanimité

4 - ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE BUDGET PRIMITIF 2023



M. le Maire expose que L'article L 1612-1 du CGCT L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. » Le montant des crédits qui peuvent être engagés sur le fondement de cet article s'apprécie au niveau des chapitres ou des articles (en fonction du choix initial du vote du budget par l'assemblée délibérante) du budget N-1. A l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette, les dépenses à prendre en compte sont les dépenses réelles de la section d'investissement votées au budget N-1, c'est-à-dire non seulement les dépenses inscrites aux budgets primitifs (BP) et aux budgets supplémentaires, mais également celles inscrites dans les décisions modificatives. En revanche, les crédits inscrits en restes à réaliser (RAR) ne doivent pas être retenus pour déterminer le ¼ des ressources susceptibles de pouvoir être engagé, mandaté et liquidé par l'exécutif avant le vote du budget.

La délibération prise par l'assemblée délibérante portant ouverture de crédits par anticipation au vote du budget N doit préciser le montant et l'affectation des dépenses autorisées, ventilées par chapitre et articles budgétaires d'exécution.

Les dépenses ainsi autorisées dans l'attente du vote du budget engagent la collectivité locale dans la mesure où ces dépenses devront être reprises à minima au budget de l'exercice concerné.

Il appartient donc à l'organe délibérant, seul compétent pour adopter le budget primitif, de fixer avec précision le montant et la nature des dépenses d'investissement qui peuvent être engagées avant l'adoption définitive du budget.

M. le Maire demande de l'autoriser à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement sur l'exercice 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, dans la limite des crédits repris ci-dessous, et ce, jusqu'au vote du budget primitif 2023 :

Chapitre	BP 2022	1/4 pour exécution avant vote du budget 2023
20	84 863,52	21 215,88
21	1 249 000,71	312 250,18
23	855 902,04	213 975,51
	2 189 766,27	547 441,57

POUR 27, ABSTENTION 1

5 - PROJET D'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE L'AVENUE DU CHATEAU D'EAU

Suite à la demande de la commune du 14/05/2019 concernant l'enfouissement des réseaux basse tension et éclairage public Avenue du Château d'eau - Tranche 3, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

BASSE TENSION :

- Dépose du réseau aérien basse tension sur environ 350 mètres avec enlèvement et destruction de 11 supports béton et 1 support bois.
- Fourniture et mise en place d'un poteau d'arrêt à l'intersection de la rue de l'Avenir
- Réalisation en tranche gainée d'un réseau basse tension souterrain de 370 mètres de longueur en câble HN 240², 150² et 95 mm².
- Fourniture, pose et raccordement d'organes de coupure réseau de type REMBT posés contre les clôtures des riverains après établissement de convention de servitude.
- Réalisation de tranchées dans les parcelles des riverains et construction de réseau enterré ou sur façade pour la réinjection des branchements électriques existants.
- Mise en service du nouveau réseau avec le Gestionnaire ENEDIS.
- Le tracé prendra en compte l'aménagement de voirie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- Réalisation en tranchée commune avec la basse tension d'un réseau gainé d'éclairage public en câble U1000 RO2V le long de l'avenue du Château d'eau.
- Réalisation en tranchée commune avec la basse tension d'un réseau gainé d'éclairage public en câble U1000 RO2V le long de l'impasse de l'Avenir.
- Attention, l'éclairage de l'impasse doit être dissocié de la départementale.
- Fourniture et pose d'environ 6 mâts de 7 mètres de hauteur équipés d'appareils fonctionnels esthétique type AZUREE mais

pas RAGNI (esthétique proche de ceux posés lors de la Tr. 1 et 2) à technologie LED 40 watts environ pour l'av. du Château d'eau (définir à l'étude).

- Fourniture et pose d'environ 5 mâts de 4-5 mètres de hauteur équipés d'appareils décoratifs résidentiels type Merak SIMON LIGHTING ou similaire à technologie LED de 35 watts environ pour l'impasse de l'Avenir (définir à l'étude).
- La fourniture et la pose de prise guirlande de 2A un candélabre sur deux au niveau de l'avenue du Château d'eau.

L'objectif d'éclairage est porté à ME3c (1 cd/m² et une uniformité de 0,4).

Dans un souci d'économie d'énergie, la commune souhaite poursuivre ses efforts dans la baisse des consommations.

Ainsi les lanternes seront munies de dispositifs individuels réduisant de puissance qui permettront de baisser le flux lumineux aux heures les moins circulées de la nuit. Abaissement de 50% de 23h à 5h.

Le matériel LED sera garanti 10 ans pièces et main-d'œuvre et répondra aux exigences de la fiche CEE RES 104-EC.

Les technologies les plus avancées en matière de performances énergétiques seront mises en œuvre et permettront une économie sur la consommation annuelle d'énergie électrique d'environ 64%, soit 372€/an.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

Partie électricité :	
TVA (récupérée par le SDEHG)	40 247 €
Part SDEHG (50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG*)	68 000 €
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	151 110 €
TOTAL	259 357 €
Partie éclairage public :	
TVA (récupérée par le SDEHG)	12 858 €
Part SDEHG (50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG*)	52 257 €
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	16 886 €
TOTAL	82 001 €

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Adopté à l'unanimité

6 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023 - ACTION CŒUR DE VILLE - ÉTUDE DE FAISABILITÉ MAÎTRISE D'ŒUVRE - ÉTUDE ET PROGRAMMATIQUE PRÉ-OPÉRATIONNELLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet d'engager une étude urbaine et programmatique pré-opérationnelle du cœur de ville afin de poursuivre le travail engagé en 2018-2020 d'élaboration d'une esquisse d'aménagement par plusieurs équipes d'architectes-urbanistes-paysagistes dans le cadre d'un concours d'idées et à l'issue d'une démarche participative.

Ce projet s'inscrit dans la volonté municipale de revitaliser et de renforcer la qualité du centre-ville.

Il s'agit désormais d'approfondir la faisabilité de ce projet, afin de définir les secteurs opérationnels qui seront aménagés : les péri-



mètres d'intervention foncière de l'EPFL (Etablissement public foncier Local) et le secteur AUob du PLU.

Pour cela, la collectivité est amenée à demander le soutien d'une ingénierie spécifique dans le cadre d'une étude pré-opérationnelle permettant de définir les enjeux urbains, la programmation (logements, commerces), les besoins en travaux et aménagements, mais aussi d'établir des premiers bilans financiers.

L'étude portera entre autres sur des actions de revitalisation, de re-développement de l'attractivité du centre-ville, la qualité des espaces publics, la dynamique commerciale, la construction de logements, et notamment de logements sociaux (compte-tenu de la situation de carence de la commune et des attentes de l'Etat dans le cadre du prochain Contrat de Mixité Sociale), la mise en valeur du patrimoine et plus largement sur les services offerts aux habitants, visiteurs et usagers.

Un cahier des charges de la mission sera établi afin de recruter une équipe pluridisciplinaire dans le cadre d'une consultation publique. Ces travaux sont éligibles à un financement de l'Etat dans le cadre de la DETR 2023. Cette étude est estimée à un montant de 50 000 € H.T.

POUR 27, ABSTENTION 1

7 - TARIFICATION SALLES MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 28 mai 2014, le Conseil Municipal avait mis en place les tarifs pour la location des salles municipales.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de location des salles en y incluant un forfait ménage à compter du 1^{er} janvier 2023 :

ASSOCIATIONS

Pour rappel, concernant les associations salvétaines, les salles communales sont prêtées gratuitement.

Pour les associations extérieures à la commune, le tarif de 900 € la journée est inchangé.

Il est proposé une prestation ménage optionnelle dont le tarif est détaillé ci-dessous.

La tarification du ménage ne dépend pas de la date du prêt de la salle, mais de la date à laquelle la prestation de nettoyage doit être programmée.

Par défaut, et afin d'éviter des frais supplémentaires, la prestation sera commandée le jour ouvrable suivant :

Du lundi au samedi de 6h à 21 h		Suppléments en cas de prestation le dimanche (si plusieurs usages consécutifs le weekend) :	Suppléments en cas de prestation jours fériés (si plusieurs usages consécutifs) :
Grande Salle B. V.	95 €	+ 20 €	+ 45 €
Hall Boris Vian	55 €	+ 10 €	+ 30 €
Office	45 €	+ 5 €	+ 20 €
Salle annexe	55 €	+ 10 €	+ 30 €
Forfait Cérémonie BV	95 €	+ 20 €	+ 45 €
Tables et Chaises	55 €	+ 10 €	+ 30 €

SYNDICATS

Le tarif de 50 € pour la location des salles municipales pour les syndicats de copropriété et les Associations Syndicales Libres reste inchangé et la tarification optionnelle « ménage » ci-dessus présente s'applique.

PARTICULIERS

Concernant les locations de salles communales aux particuliers, les tarifs à prendre en compte sont ceux ci-dessous et intègrent location et prestation ménage.

La tarification du ménage ne dépend pas de la date de location de la salle, mais de la date à laquelle la prestation de nettoyage doit être programmée.

Par défaut, et afin d'éviter des frais supplémentaires, la prestation sera commandée le jour ouvrable suivant :

FORFAITS LOCATION/MENAGE			
Du lundi au samedi de 6h à 21 h		Suppléments en cas de prestation le dimanche (si plusieurs usages consécutifs) :	Suppléments en cas de prestation jours fériés (si plusieurs usages consécutifs) :
Grande Salle B. V.	395 €	+ 20 €	+ 45 €
Hall Boris Vian	155 €	+ 10 €	+ 30 €
Office	145 €	+ 5 €	+ 20 €
Salle annexe	155 €	+ 10 €	+ 30 €
Forfait Cérémonie BV	800 €	+ 35 €	+ 45 €
Tables et Chaises	55 €	+ 10 €	+ 30 €

Adopté à l'unanimité

8 - MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 du PLU NON-RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE



Monsieur le Maire rappelle que la modification simplifiée n°2 du PLU de La Salvétat St-Gilles a été engagée par arrêté de la communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain en date du 17 juin 2022.

Il informe que la communauté de communes doit décider, par délibération de son conseil communautaire, de la réalisation, ou non, d'une évaluation environnementale de la procédure de modification simplifiée du PLU si elle estime que celle-ci est susceptible, ou non, d'avoir des incidences notables sur l'environnement.

Il précise que la communauté de communes a réalisé un examen au cas par cas démontrant que la procédure n'a aucune incidence notable sur l'environnement et qu'il n'est ainsi pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale. Cela a été confirmé par l'avis conforme de la mission régionale d'autorité environnementale en date du 27 octobre 2022.

Monsieur le Maire informe que le conseil communautaire prévoit en conséquence de décider de la non-réalisation d'une évaluation environnementale du projet de modification simplifiée du PLU de La Salvétat St-Gilles.

Adopté à l'unanimité

9 - VŒU POUR UN ACCORD SUR UNE 1^{ère} PHASE DU RER TOULOUSAIN AVEC DES AVANCÉES CONCRÈTES : PROPOSITION D'UNE APPROCHE PRAGMATIQUE ET FÉDÉRATRICE SUR LA BASE D'UN RER CADENCÉ À LA DEMI-HEURE DE 5H À MINUIT AVEC DES AVANCÉES PAR ÉTAPES D'ICI 2029



1 Une approche en deux phases pour débloquer le projet de RER

Les difficultés de déplacements continuent de s'aggraver dans Toulouse et sa périphérie (1,3 million d'habitants au total). Les bouchons n'ont pas disparu avec la crise sanitaire. L'inflation renchérit le coût de la vie. Et la Zone à Faibles Émissions (ZFE) va exclure des centaines de milliers de véhicules d'une grande partie de Toulouse. De nombreux habitants et entreprises sont donc insatisfaits de leurs déplacements aujourd'hui et très inquiets pour l'avenir.

Il y a un vrai risque que le RER toulousain doive attendre 5-6 ans avant de se traduire par des avancées concrètes, malgré un large consensus transpartisan et le lancement, par la Région Occitanie et l'État, d'études sur un RER cadencé au quart d'heure à l'horizon 2040.

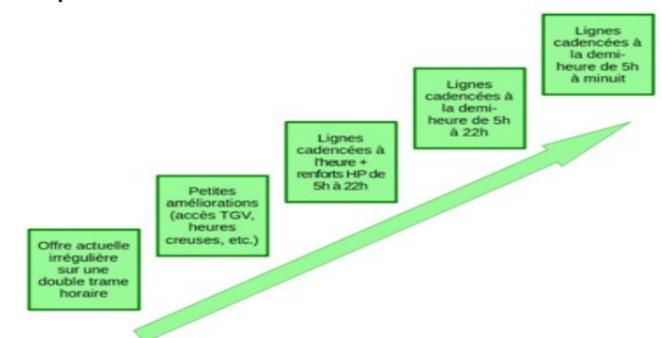
À Bordeaux et à Strasbourg, les RER métropolitains deviennent des réalités avec des projets pragmatiques (réalisation par étapes en commençant par optimiser l'existant) et partenariaux (portage conjoint par la Région et la Métropole).

Sur les mêmes bases, une 1^{ère} phase d'un RER toulousain, cadencé à la demi-heure de 5h à minuit, paraît réalisable d'ici 2029 par étapes pour des coûts relativement raisonnables (en investissement et en fonctionnement), compatibles avec le financement de la 3^e ligne de métro.

Cela permettrait aussi de préparer sereinement une 2^e phase (2030-2040) plus complexe en se donnant du temps pour étudier et discuter des différents scénarios possibles pour un RER cadencé au quart d'heure d'ici 2040.

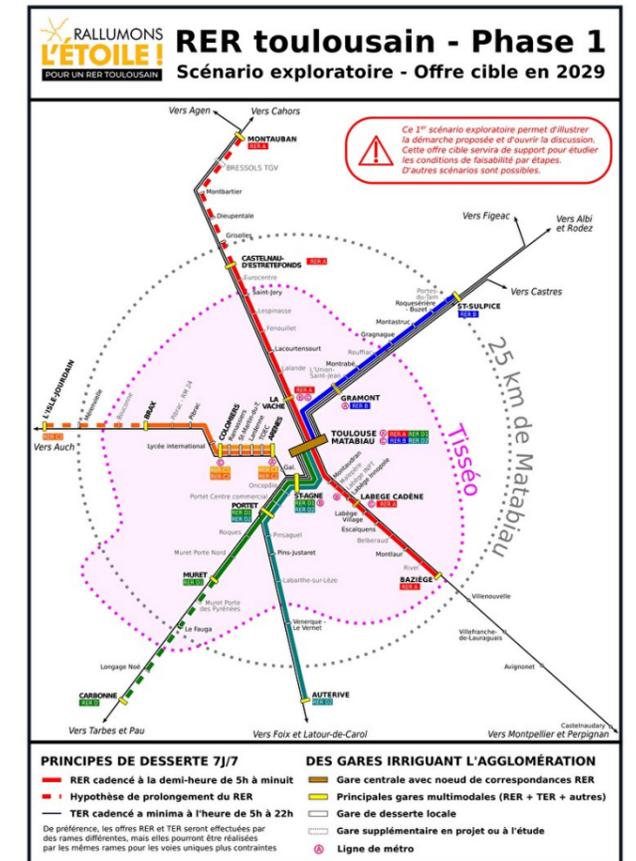
2 Un premier scénario exploratoire pour illustrer la démarche proposée

Un scénario exploratoire pour ouvrir la discussion qui pourrait être approfondi et qui n'exclut pas d'autres scénarios possibles.



Un projet global de desserte pour une agglomération multipolaire irriguée par un système des mobilités structuré autour du métro et d'un RER cadencé à la demi-heure, avec une tarification intégrée, des réseaux de bus coordonnés et un système « train+vélo » performant.

- Une réalisation par étapes avec des avancées concrètes et progressives d'ici 2029.
- L'utilisation d'une boîte à outils, éprouvée partout en Europe, pour rendre possible ce projet de desserte : exploitation à coût marginal, optimisation du matériel roulant et du réseau actuel, améliorations ponctuelles de la capacité du réseau et plan gares.



3 Le vœu d'un accord rapide pour mettre enfin le RER sur les rails

- Un accord semble possible sur un projet partagé par les principaux acteurs (Région, Tisséo, État, SNCF) en concentrant les réflexions ces prochains mois sur une telle 1^{ère} phase.
- Le nouveau Contrat Plan Etat-Région (CPER) 2023-2027 et la nouvelle convention TER en discussion pourraient alors être des leviers permettant des avancées concrètes et progressives.
- Compte tenu des difficultés de déplacements des habitants et des entreprises de l'agglomération toulousaine (bouchons, pollution, inflation, ZFE), nous faisons le vœu que tous les acteurs, chacun dans leur rôle, s'engagent pour trouver un accord sur un projet de RER spécifique pour tous.

Adopté à l'unanimité

CM du 15 février 2023

1 - DÉCISIONS MUNICIPALES

• 06-2023 du 18 janvier 2023 :

Marché 2022-T-001 Amélioration énergétique de la Salle des Fêtes «Espace Boris Vian»



Considérant la nécessité d'effectuer les travaux d'amélioration énergétique de la salle des Fêtes « Espace Boris Vian », voici les éléments concernant les 4 lots validés (sur 6) :

• **LOT 1 : Démolitions, couverture bac acier, zinguerie**
CATRABTP
 31 100 TOULOUSE
PRIX H.T : 35 793.70 €
PRIX T.T.C : 42 952.44 €

• **LOT 2 : Menuiseries extérieures aluminium**
MENUISERIE RIEU
 32 390 MONTESTRUC SUR GERS
PRIX H.T : 27 190.00 €
PRIX T.T.C : 32 628.00 €

• **LOT 3 : Doublages, isolation**
SAS Jacky MASSOUTIER et fils
 81 300 GRAULHET
PRIX H.T : 22 500.00 €
PRIX T.T.C : 27 000.00 €

• **LOT 6 : Centrale photovoltaïque**
ABT Les Couvreurs Occitans
 31 100 TOULOUSE
PRIX H.T : 71 920.00 €
PRIX T.T.C : 86 304.00 €

→ **TOTAL : Lots 1,2,3 et 6**
PRIX H.T : 157 403.70 €
PRIX T.T.C : 188 884.44 €

• 10-2023 du 02 février 2023 :

Contrat de maintenance des radars pédagogiques – IMS Services

Le contrat ayant pour objet la maintenance de 4 radars pédagogiques ELAN CITE - EVOLIS :

- 18/49-0036 Avenue du Château d'eau
- 18/49-0041 Avenue du Grand bois
- Elan 4-025A « nomade » Avenue des Capitouls
- Elan 4-BECC « nomade » Avenue des Pyrénées

Le montant annuel du contrat est de :

800.00 € H.T

2 - PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES : FIXATION DU FORFAIT 2022-2023

Pour des raisons diverses et variées, il arrive que des enfants soient scolarisés dans une commune autre que celle de leur résidence. Ainsi, la commission des affaires scolaires accorde, chaque année, des dérogations pour la scolarisation d'enfants extérieurs dans les écoles communales et, à l'inverse, pour la scolarisation d'enfants salvetains à l'extérieur de la commune.

L'article L.212-8 du Code de l'Éducation prévoit la répartition des charges de fonctionnement entre les communes.

Pour l'année scolaire 2022/2023, l'estimation du coût moyen d'un élève salvetain s'élève à 966,59 €.

Il est donc proposé au conseil municipal d'établir la participation des communes extérieures dont des enfants sont scolarisés à LA SALVETAT SAINT-GILLES sur la base de 966,59 €, pour l'année scolaire 2022/2023, pondérée par le potentiel financier de chacune des communes. Dans la mesure où un arrangement de réciprocité est conclu avec certaines communes, aucune participation ne sera demandée.

Adopté à l'unanimité

3 - CRÉATION D'UNE ZONE AGGLOMÉRÉE DE L'AVENUE DE GASCOGNE

Considérant l'intérêt communal, en lien avec la commune limitrophe de Fontenilles, de créer un lieu-dit, avenue de Gascogne, entre le PR6+779 et le PR7+472.

Il est proposé au conseil municipal de nommer ce lieu-dit « Apouticayre Capéran ».

La commune de Fontenilles a adopté en conseil municipal en date du 06 décembre 2022 la délibération n°2022/082 portant sur la création de ce lieu-dit « Apouticayre Capéran ».

Adopté à l'unanimité

4 - MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LE PROJET GOUVERNEMENTAL DE RÉFORME DES RETRAITES

Le projet de réforme des retraites prévoit le report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans et allonge la durée de cotisation à 43 ans.

Mardi 31 janvier 2023, selon les syndicats, 2,8 millions de personnes étaient dans la rue pour manifester contre cette réforme des retraites. Soit davantage que lors de la première journée de protestation du jeudi 19 janvier, où déjà, selon les syndicats, 2 millions de personnes s'étaient mobilisées.

De plus, selon les sondages, près de 70% des Français s'y opposent.

En outre, le Président du Conseil d'Orientation des Retraites a déclaré, « les dépenses de retraites ne dérapent pas. Elles sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme ». Il ajoute qu'en « repoussant l'âge de départ, on fait des économies sur les retraites, mais ça provoque des dépenses ailleurs ». Avec un taux d'emploi qui s'effondre à 33% après 60 ans, et une santé fragilisée, reculer l'âge de départ à la retraite augmentera les dépenses d'assurance chômage, d'assurance maladie et de

prestations sociales. Ainsi, le Conseil d'Orientation des Retraites estime que le recul de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, en 2010, a augmenté les dépenses sociales de 1,5 milliard par an.

Le Président de la République reconnaissait lui-même en 2019 : « Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement ça serait assez hypocrite de décaler l'âge légal. Quand aujourd'hui on est peu qualifié, quand on vit dans une région en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans ! C'est ça la réalité de notre pays ! ».

Par ailleurs, le taux de contribution employeur, qui finance la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), pourrait passer de 30,65 % à 31,65 %. Il représente 500 millions d'euros de dépenses supplémentaires par an pour les employeurs territoriaux.

- Considérant que la réforme des retraites va particulièrement toucher les plus pauvres et constitue même une inégalité devant la mort, puisqu'à l'âge de 64 ans, 29% des hommes les plus pauvres sont déjà morts contre 6% des plus riches ;
- Considérant que la réforme est profondément injuste pour les femmes, de l'aveu même du gouvernement, puisqu'elles devront travailler en moyenne deux ans de plus que les hommes pour espérer avoir une retraite à taux plein ;
- Considérant que la réforme des retraites ne répond à aucune urgence économique d'équilibre des Caisses de Retraites, le système tendant à s'équilibrer de lui-même à horizon 2070 ;
- Considérant que ceux qui ont commencé à travailler le plus tôt, entre 18 et 20 ans, seront aussi les plus pénalisés, puisqu'ils devront cotiser 44 ans pour pouvoir partir à taux plein ;
- Considérant que le régime des retraites pourrait être financé par d'autres sources de financement comme une remise en cause des baisses d'impôts sur les grandes entreprises ou une taxe de 2 % sur la fortune des 42 milliardaires français, soit 12 milliards d'euros annuels, comme le préconise Oxfam ;
- Considérant que cette réforme des retraites prévoit la participation de la cotisation employeurs des collectivités à hauteur de 500 millions d'euros pour la CNRACL et que cette nouvelle ponction s'inscrit dans une hausse des dépenses insupportables des collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal qui n'est pas un corps intermédiaire ou une courroie de transmission, mais la représentation démocratique au plus près des citoyens.

Tout citoyen peut assister à un conseil municipal ainsi qu'à un conseil communautaire.
 Tant que la séance est ouverte aux délibérations et discussions, il ne peut intervenir.
 La parole peut lui être donnée en fin de séance pour des raisons d'explicitation d'un point du conseil ou lors d'une problématique.

En ce sens, le Conseil Municipal de La Salvetat Saint-Gilles réuni ce mercredi 15 février 2023 porte la revendication démocratique de la majorité des Français et demande le retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites.

M. le Maire propose au conseil municipal d'adopter la motion présentée ci-dessus.

Abstention : 1

Adopté à l'unanimité

5 - SOUTIEN AUX POPULATIONS VICTIMES DES SÉISMES EN TURQUIE ET SYRIE



M. le Maire propose au Conseil Municipal de verser une aide au profit des populations victimes des séismes en Turquie et Syrie, survenus le 6 février 2023.

Cette subvention sera versée auprès du FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales). Ce fonds de concours est géré par le Centre De Crise et de Soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) et permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines (comme les catastrophes) ou durables (comme en cas de conflit). Le FACECO constitue aujourd'hui l'unique outil de l'État donnant la possibilité aux collectivités de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence et à la détresse des personnes affectées.

Dans le cadre de la mobilisation pour les populations victimes des séismes en Turquie et Syrie, il est proposé de verser une contribution financière de 5000 € à ce fonds pour exprimer concrètement la solidarité de la collectivité.

Adopté à l'unanimité

INFLUENZA AVIAIRE :
Mise en place d'une zone de contrôle temporaire dans 126 communes de la Haute-Garonne



Des modifications de mesures ont été apportées par décret préfectoral.



Rentrée scolaire septembre 2023

Inscriptions



Les inscriptions, pour **les enfants nés en 2020**, ont débuté début mars 2023 au service scolaire de la mairie.

Vous trouverez, sur le site de la mairie (accueil – quotidien – vie scolaire – établissements scolaires), des formulaires à télécharger et à transmettre **au service scolaire** :

- Le formulaire d'inscription en PDF
- Le formulaire d'inscription à la restauration scolaire et fiche de renseignements

- Le règlement de la restauration scolaire (à conserver)

Les pièces suivantes devront être également fournies :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau, téléphone, avis d'imposition, ...),
- La copie complète de votre livret de famille,
- Une attestation de quotient familial (QF), délivrée par la CAF.

Après validation auprès de la mairie, un rendez-vous sera nécessaire auprès de la directrice de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription.

Pour plus de renseignements, contacter le service scolaire :
Tél : 05 62 13 24 19
Mail : scolaire@lasalvetat31.com



Avec l'aide de l'équipe enseignante des Trois Chênes, les parents d'élèves et la Mairie ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un Pedibus : **Le Salvetrain !**

Attention au départ !

Un Pedibus qu'est-ce que c'est ?
 C'est un bus mais à pied !

Un itinéraire défini avec plusieurs points de rencontre qui mène de la maison à l'école, à pied, encadré par des parents bénévoles.

Pourquoi ?

Dans une démarche écologique, pour :

- désengorger les parkings,
- limiter la circulation et sécuriser les alentours de l'école,
- permettre une activité physique et régulière dans la bonne humeur.

Pour qui ?

Dans un premier temps, pour les élèves de l'école Les Trois Chênes, mais le souhait de

la Mairie et des parents est de l'étendre à toutes les écoles de la commune.

À ce jour, dans la limite de 15 minutes de marche de l'école, trois trajets sont définis. Les accompagnateurs peuvent être des parents, grands-parents, oncles/tantes, nous ou voisins.

Premier départ le **lundi 3 avril 2023**.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous envoyer un mail :
lesalvetrain@gmail.com



Repas des Aînés

Quelle joie, de pouvoir réunir nos aînés Salvétains autour d'un repas dansant !

Après ces dures années « COVID »... de nouveau, nous revoyons avec bonheur se remplir la salle des fêtes !

L'apéritif s'est déroulé dans la bonne humeur, suivi du repas finement étudié et préparé par le restaurateur « Le Picotin gourmand ».

Nous avons tous apprécié la gentillesse et le dévouement de cette équipe toujours à notre écoute.

Bien sûr, Antonio et ses musiciens « l'orchestre Elixir » étaient là pour nous faire danser et chanter... Comment se passer d'un talent comme celui de cet orchestre !

Les Salvétains ont apprécié cet après-midi de détente qui se déroule, année après année, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette agréable journée.

Le CCAS de La Salvetat Saint-Gilles.



Soirée années 80

Samedi 15 avril 2023 à 21h

Fans des années 80 ! Danseurs infatigables !

Le Centre Communal d'Action Sociale vous invite à une soirée endiablée animée par Antonio leader de l'orchestre Elixir ! Samedi 15 avril à 21h Salle Boris Vian.

Tous les bénéfices seront au profit des actions sociales menées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Prix de l'entrée : 8 € avec une boisson offerte (buvette sur place)

Gratuit pour les moins de 16 ans.

Réservation :
<https://lasalvetatenscene.festik.net/>



Le Centre Communal d'Action Sociale de LA SALVETAT SAINT-GILLES organise une soirée années 80. Toutes les recettes seront reversées au CCAS afin de poursuivre le financement d'actions sociales. TARIF ENTRÉE : 8 EUROS - UNE BOISSON OFFERTE - GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS - BUVETTE PAYANTE SUR PLACE. Prévente en ligne : lasalvetatenscene.festik.net. AVRIL 15 21 H. ESPACE BORIS VIAN. LA SALVETAT SAINT-GILLES.



La Guinguette du Château

Troisième saison !



En raison d'autres événements organisés par la commune, la guinguette sera fermée les vendredis et samedis :

- 7 et 8 Juillet 2023 : Festival
- 25 et 26 Août 2023 : Fête Locale

Vie de l'association :

L'Assemblée Générale s'est tenue le 27 janvier dernier, et un nouveau bureau a été élu :

- Présidente :** Mme Kaltouma TIAR
- Secrétaire :** Mme Patricia PATTI
- Trésorier :** M. Philippe RENARD
- Trésorière adjointe :** Mme Marie-France SALAS

Le bénéfice de l'année 2022 nous permet de faire un don de 3.000 € auprès de la Fondation du patrimoine pour la restauration du château.

Sans les bénévoles, la guinguette ne serait pas ce qu'elle est.

Alors, **n'hésitez pas à venir nous rejoindre**, nous sommes toujours en recherche de bénévoles, pour un soir ou 2, ou toute la saison...

Toute bonne volonté est la bienvenue ! Nous espérons vous voir et revoir nombreux.

Contact et inscription :
laguinetteduchateau@gmail.com

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons l'ouverture de la Guinguette du château par une soirée spéciale « **Fête de la musique** » organisée en collaboration avec la mairie, le **mercredi 21 juin 2023**. Cette soirée sera animée par l'orchestre Elixir.

La réouverture officielle de la guinguette débutera **vendredi 23 juin 2023** et se terminera **vendredi 15 septembre 2023**, tous les vendredis et samedis soir, **à partir de 19 h 30**.

Au vu du succès des soirées précédentes « années 80 », nous avons prévu 2 soirées sur le même thème : la première le vendredi 30 Juin, et la seconde le vendredi 1^{er} Septembre.

Différentes soirées à thème seront envisagées : brésilienne, karaoké, rock, orientale. Le programme définitif sera disponible sur Facebook courant juin.

Pour rappel :

- Une animation différente chaque soir à partir de **20 h 30**.
- Un groupe Facebook, **La Guinguette du Château**, likez et partagez celui-ci.
- Un site internet qui verra le jour prochainement : laguinetteduchateau.fr



Soirée Années 80 – Septembre 2022



Le Collège Galilée aux côtés du Musée Océanographique de Monaco

Nos élèves de 3^e s'engagent dans la protection des océans



Groupe

Après avoir obtenu le Label **E3D Niveau 2** pour ses engagements dans une démarche globale de développement durable apportant des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de l'Agenda 2030, le **Collège Galilée** poursuit sa mobilisation.

Cette année, **une classe à projet Océan** réunit 42 élèves de 3^e et leurs enseignants autour de la protection des mers et des océans. Leur projet porte sur le questionnement suivant : si les civilisations antiques nous ont légué comme vestiges des mosaïques, des céramiques..., quelles traces notre civilisation va-t-elle laisser de son passage sur Terre aux futures générations ? Des montagnes de déchets plastiques ?

La classe Océan du collège a été sélectionnée fin octobre 2022 par le **Musée Océanographique de Monaco**, avec 25 autres

classes de pays francophones, pour participer au concours « **Oceano Pour Tous** ».

Les élèves doivent réaliser une vidéo et un document de présentation pour exposer leurs différentes actions menées pour lutter contre la pollution plastique dans les océans. Parmi les projets entrepris, ils ont ainsi réalisé une campagne publicitaire, des affiches informatives, des vidéos de sensibilisation, un jeu-vidéo, une collecte de déchets plastiques au réfectoire...

En échange de leurs engagements, le musée a permis aux élèves et à leurs professeurs d'assister à différents ateliers virtuels, animés depuis Monaco par des professionnels du milieu marin. Les thématiques abordées traitent de la biodiversité du littoral méditerranéen, de la pollution plastique des Océans, de la découverte des mammifères marins en Méditerranée et des sons des cétacés.



Atelier

Enfin, lors de leur sortie scolaire à Narbonne pour visiter le Musée Narbo Via et participer à un atelier de céramologie, les élèves et leurs enseignantes ont profité du déplacement en autocar pour effectuer un ramassage des déchets plastiques sur la plage de Saint Pierre et de Fleury.

Equipés de gants et de sacs par l'entreprise partenaire Derichebourg, les élèves ne se sont pas arrêtés aux objets importants (chaussures ou lunettes oubliées), ils ont aussi prélevé de nombreux petits bouts de plastique : bouchons de compote à boire, de bouteille, bâtonnets de sucette, petites cuillères, petits morceaux de plastique brisés et nombreuses lingettes dont ils avaient découvert les dangers pour la faune marine. Cette journée a été aussi l'occasion de faire un pique-nique zéro déchet.



Collecte



Période hivernale et début du printemps

Le CAJ est un lieu où les jeunes se réunissent pour se retrouver, participent à la vie de la structure, jouent aux jeux mis à disposition, participent à des activités culturelles, sportives et ludiques lors de sorties ou d'interventions sur le site. Les jeunes sont maîtres de leur temps libre.

Ce fonctionnement de libre choix d'activités leur permet d'avoir une autonomie plus grande. Ils sont amenés à réfléchir en groupe à des futures sorties/séjours ou activités pour leurs prochaines vacances ou weekend.

Ainsi, lors du marché de Noël de la ville, les jeunes se sont investis à la préparation de leur stand. Pour se faire, ils ont préalablement créé divers lots et viennoiseries à vendre. Cet argent, remporté, va directement dans la cagnotte du CAJ. Il sert à investir pour le potager et/ou la pergola extérieure installée depuis les vacances d'octobre 2022 par les jeunes eux-mêmes, lors du chantier, et pour les autres projets à venir.



En décembre 2022, le CAJ a également pu participer au projet « Zellipark », un projet de sensibilisation du grand public.

Mis en place par Fouzia depuis quelques années, c'est un projet artistique et citoyen fait pour embellir des places de parking dédiées aux personnes en situation de handicap, en imitant la pratique « zellige » (terre cuite colorée, ici réalisée à l'aide de po-

choirs et de bombes de peintures pour ces marquages au sol en forme de mosaïques). La fierté des jeunes est d'avoir rendu ces places plus jolies.

Pour les vacances de fin d'année et d'hiver, les activités se sont adaptées aux tendances actuelles et à l'envie des jeunes :

- diffusion d'un match de foot de la coupe du monde,
- des activités de jeux numériques tels que l'« EVA », l'Esports Virtual Arenas, une nouvelle technologie de jeu menée en spectacle où les participants sont munis d'un casque VR, d'un ordinateur en sac à dos et d'un fusil connecté, dans une arène de 500 m², afin d'affronter d'autres joueurs.



D'autres activités ont été réalisées :

- une sortie à Calicéo, de l'escalade, de l'accrobranche, des jeux sportifs et drôles, de la cuisine,
- et une veillée inter-structures avec le CAJ de Villeneuve-Tolosane pour une soirée « spectacle cabaret » et la réalisation d'un court-métrage par les jeunes.

Le dernier séjour s'est déroulé la deuxième semaine des vacances d'hiver : séjour ski à Ax-les-Thermes. Les objectifs de ce séjour ont été d'accompagner les jeunes à développer leurs projets, les favoriser à être autonomes et les accompagner dans un vivre ensemble, mais surtout de passer de bonnes vacances sur les pistes !



Pour le printemps, nous avons fait circuler notre char en forme de chapiteau, lors du carnaval, puis nous avons participé à divers événements comme la journée des droits des femmes, au web radio, et nous serons présents aux événements à venir : les cultures urbaines en avril et le tremplin musical en mai. Durant la période hivernale, le CAJ a pu ouvrir ses portes toute la semaine les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h30, où le hors les murs (présences éducatives sur les espaces publics) a été mis en suspens.

Il a repris son rythme après les vacances de février avec : Karine, une stagiaire en master 2 en science de l'éducation, et Bastien, l'éducateur spécialisé, qui nous a rejoint récemment. Karine est arrivée dans le service en janvier 2023. Elle effectue son stage au CAJ dans le cadre de ses études de master 2 « politique enfance jeunesse ». Elle agit auprès des 16-25 ans afin d'évaluer les besoins de ce public-là sur le territoire salvétain.

Bastien est arrivé au CAJ mi-février 2023. Déjà présent sur un poste similaire depuis 2 ans à Villeneuve-Tolosane, Bastien exerce au CAJ auprès des 11-25 ans. Ses missions, bien spécifiques, sont d'aller à la rencontre des jeunes qui ont des besoins particuliers, d'entamer une discussion et de créer une relation de confiance avec eux, et les mettre en lien avec le partenaire adapté, en fonction des besoins identifiés.



Contact :
Place Jean Ferrat
Tél : 05 61 07 14 61
jeunesse-lasalvetatstg@lecgs.org



Relais Petite Enfance

Le métier d'assistant maternel : un métier à découvrir

Près de 30 personnes se sont retrouvées, le jeudi 26 janvier 2023, salle annexe de l'Espace Boris Vian, pour une matinée d'information sur le métier d'assistant.e maternel.le.

Cet événement a été organisé par le Relais Petite Enfance de la commune. Il s'agissait de sensibiliser les demandeurs d'emploi ou les personnes en reconversion professionnelle aux métiers de la petite enfance et plus particulièrement à celui d'assistant.e maternel.le.

Pour cela, le Relais Petite Enfance a mobilisé les différents acteurs gravitant autour de ce métier :

- Les services départementaux de PMI de la DTS Nord toulousain
- Le service formation du GRETA
- Le Pôle Emploi de Colomiers et l'Espace Emploi de la commune
- L'association d'assistantes maternelles « les boutchous salvétains »

- La Crèche familiale et le Relais Petite Enfance

Ainsi tous les aspects du métier ont été présentés aux participants :

- des qualités et savoirs être jusqu'aux pré-requis indispensables,
- de l'agrément et ses démarches jusqu'à la formation,
- des conditions d'exercice du métier jusqu'à la rémunération, sans oublier les débouchés qui sont nombreux localement.

Les participants ont eu le loisir de poser les questions qu'ils souhaitaient éclaircir et ainsi affiner leur projet professionnel.

Cette matinée du 26 janvier a semé des graines dans les esprits et suscitera, nous le souhaitons, de nouvelles vocations...

Contact :
Tél : 05 34 52 98 96
Mail : rpe@lasalvetat31.com



Centre d'animation de la vie sociale Frédéric Chopin

« Faites du jardin » - 2^e édition

Après le succès de l'année dernière ayant rassemblé plus de deux cents participants, le Centre social Frédéric Chopin et ses partenaires institutionnels et locaux organisent une nouvelle édition de « Faites du jardin », le grand troc plantes de La Salvetat Saint-Gilles, le samedi 15 avril 2023, dans le parc du Château.

Ce moment convivial, riche de partages, vous permettra d'échanger vos trucs et astuces au jardin, du matériel de jardinage, des graines, des boutures, des plantes, des arbres, des pots de confiture maison, etc. Vous pourrez également profiter des conseils précieux des bénévoles ayant participé à la mise en place de l'événement et experts du jardinage.

Exposez vos plantes, graines et matériel : Vous êtes un particulier, amateur ou

amatrice de belles plantes, de plantes odorantes ou de plantes gourmandes et vous avez envie de partager votre savoir ?

Inscrivez-vous gratuitement avant le 12 avril 2023 auprès du Centre social et réserver un stand de présentation.

Suivez le programme :

Tout au long de la journée, assistez à une conférence de Dorianne Herrera autour de la découverte de plantes médicinales. Jouez avec vos enfants dans l'espace jeux de la ludothèque et participez aux ateliers créatifs proposés pour fabriquer des épouvantails, faire du macramé, des origamis, etc. Profitez également des conseils du Grand Ouest Toulousain sur le compostage et la valorisation des végétaux.

Pour clôturer la journée, assistez à un spectacle pour toute la famille.

Programme détaillé à retrouver sur : grandouesttoulousain.fr
En cas de pluie, l'événement sera annulé.



« Faites du Jardin » 2022



Le Centre social, un lieu de ressources pour les familles

Parler de famille et de parentalité est un sujet central au sein de notre société. Le centre social offre un espace bienveillant pour favoriser les rencontres et le lien entre les familles, soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif.

Solidarité et entraide

Le centre social est un lieu de ressources pour les familles au sens large. Il accueille les parents, grands-parents, les frères et sœurs, oncles et tantes, ... Il favorise la création de liens entre les familles lors d'ateliers ou de groupes de parole. Il aide à renforcer les liens intrafamiliaux en favorisant la complicité entre les petit-s-es et les grand-s-es. Enfin, les professionnelles du centre

social écoutent, informent, orientent et accompagnent les parents dans leur rôle. Sur des temps de parole individuels et collectifs, le centre social permet d'échanger sur les préoccupations liées au développement de l'enfant, à l'alimentation, au sommeil, à l'école, à la gestion des émotions, aux rapports entre les fratries, etc.

De nouveaux espaces pour les familles

L'espace jeux et motricité pour les 0/3 ans

Deux jeudis par mois, de 9h30 à 11h, le centre social met à disposition des familles, en accès libre, des modules en mousse de motricité, des jeux d'imita-

tion (cuisine, poupées, tapis d'éveil, etc.) pour favoriser l'éveil et la motricité des tout-petits.

Les samedis en famille

Une fois par mois, les familles partent à la découverte du centre social, y participent et le font vivre.

Samedi 22 avril 2023, de 9h30 à 11h30, pendant que vos enfants profitent de l'espace petite-enfance, participez à un jeu pour réfléchir ensemble à la place de l'écran dans la vie quotidienne.

Infos et programme :

Centre social Frédéric Chopin
Rue Frédéric Chopin
Tél : 05 34 52 70 96
grandouesttoulousain.fr



Les ateliers numériques collectifs

Le conseiller numérique de l'espace France Services du Grand Ouest Toulousain propose chaque mois, gratuitement, et sur inscription, des ateliers numériques collectifs.

- trouver un emploi, une formation ;
- utiliser les opportunités du numérique ;
- réaliser des démarches en lignes ;
- prendre en main l'outil numérique ;
- accompagner un enfant ;
- découvrir les opportunités du territoire.

L'État, le département de la Haute-Garonne et Le Grand Ouest Toulousain sont engagés dans la lutte contre la fracture numérique. Le conseiller numérique accompagne les usagers au quotidien dans leurs démarches en ligne et vers l'autonomie numérique. Il propose un accompagnement collectif autour des thématiques suivantes :

- échanger avec un proche ;

Deux fois par mois, le mardi après-midi, le conseiller numérique organise, au centre social Frédéric Chopin, des ateliers numériques collectifs.

Pour permettre à tous les publics de se rendre sur ces ateliers, le conseiller numérique se déplace aussi dans les autres

centres sociaux du Grand Ouest Toulousain. Le programme des ateliers est à retrouver dans le programme de chaque centre social.

Pour plus de renseignements, contacter le centre social :

Tél : 05 34 52 70 96
Mail :
centresocial.fchopin@grandouesttoulousain.fr
Adresse : 6 rue Frédéric Chopin,
31880 La Salvetat-Saint-Gilles



Travaux

Radars pédagogiques

Déployés sur la commune depuis quelques semaines, deux nouveaux radars pédagogiques viennent renforcer les actions de sécurisation de l'espace public.

Ainsi, après avoir équipé l'Avenue du Château d'Eau et l'Avenue du Grands Bois, les agents du Centre Technique Municipal ont mis en place deux nouveaux modèles sur des axes majeurs : aux entrées de ville, sur l'avenue des Pyrénées et sur l'Avenue des Capitouls. Ces dispositifs permettent d'évaluer régulièrement la vitesse moyenne des usagers et de comptabiliser le trafic journalier.



Zone agglomérée

Notre Commune vient d'officialiser la création d'une zone agglomérée sur la portion de l'Avenue de Gascogne limitrophe avec la Commune de Fontenilles. Cette démarche vise à permettre des aménagements communs, pour les prochaines années, en renforçant la sécurité à cette entrée de ville.

Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées Réseau 31

Des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées de la Rue de la Goutille ont été opérés par Réseau 31. Ceux-ci permettront d'améliorer l'étanchéité des réseaux enterrés en limitant l'entrée des eaux claires parasites dans les ouvrages hydrauliques, et d'avoir une meilleure optimisation du service.

Ces travaux ont été réalisés sans ouverture de tranchée, en intégrant, dans le collecteur existant, un revêtement d'étanchéité permettant de recouvrir les parois et de traiter les points défectueux sur un linéaire important.



Projet Réseau Express Vélo

Les équipes du Conseil Départemental ont présenté, lors d'une réunion de restitution, les choix adoptés sur le tracé de la ligne 9 du Réseau Express vélo qui reliera la Commune de Saint-Lys à Plaisance du Touch en traversant La Salvetat Saint-Gilles.

Ce réseau cyclable, à « haut niveau de service », sera aménagé sur un linéaire d'environ 9.7 km et permettra de rejoindre la gare de Colomiers. Le lancement de ce futur chantier est prévu en 2024.





Navette municipale

Nouveau look !



Débroussaillage

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation



Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâ-

timents ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>, où vous trouverez toutes les informations utiles.



Travail Partage Aide à domicile, un métier porteur et porteur de sens !

Les métiers de l'aide à domicile ne sont pas bien connus. Pourtant, les besoins en recrutement sont au beau fixe. C'est le cas de Travail Partage, Association de Services aux Personnes.

Des idées reçues, voire des préjugés, sur les métiers de l'aide à domicile persistent. Néanmoins, des atouts sont largement notables.

Travailler proche de chez soi, avec un planning adapté à ses contraintes personnelles, tout en exerçant un métier qui a du sens, c'est le souhait de nombre de personnes en recherche d'emploi.

Travail Partage, Association de Service aux Personnes, **recherche 5 aides à domicile pour intervenir chez des particuliers.** Les personnes recrutées auront un planning fixe avec des interventions proches de chez elle. L'idée est de leur faire passer le moins de temps possible sur la route. Aussi, même si les clients se situent sur plusieurs com-

munes, la responsable de secteur, Yamina Rabi, veille à regrouper les interventions dans une même zone géographique.

Débutants acceptés, planning adapté

Les aides à domicile (messieurs, vous êtes les bienvenus !) de Travail Partage interviennent au domicile de particuliers. Il s'agit de ménage de confort. Autrement dit, assurer l'entretien courant du domicile sans pour autant apporter d'aide aux personnes chez qui l'on intervient. Dépoussiérage, lavage des sols, lessives, pliage du linge ou repassage, vitres... Les tâches sont variées et changent en fonction des demandes des clients. C'est pourquoi une grande capacité d'adaptation est requise. Il faut également être autonome car certains clients sont absents du domicile au moment des interventions. Intervenir dans l'intimité du domicile nécessite un sens de l'initiative et une grande discrétion.

Travail Partage recherche des personnes ayant envie de s'investir sur le long terme au sein de l'association et qui ont envie d'apprendre. En effet, les débutants sont acceptés et un plan de formation est prévu pour faire monter en compétences les salariés. Dernièrement, un groupe d'aides à domicile a suivi, par exemple, une formation aux premiers secours.

Type d'emploi : CDI 24h/semaine minimum. Planning selon les disponibilités. Véhicule personnel indispensable. Smic horaire. Inter vacances entre chaque client rémunérées.

Postes à pourvoir dès que possible. Envoyer CV et lettre de motivation à :

contact@entraide-partage.com ou par courrier à :

Travail PARTAGE
11 rue Principale - 31820 PIBRAC
05 61 86 78 22.





Atelier Jeunes Théâtre

Festival de théâtre à l'espace Boris Vian



Les Feydeau (11-14 ans)



Du **2 au 4 juin 2023** et comme chaque année, l'association de théâtre AJT vous propose son traditionnel festival de théâtre. Chaque groupe d'élèves vous présentera son spectacle. Vous pourrez ainsi applaudir :

Les Bambinis (8-11 ans) avec la pièce « **Le Nouveau** » de Yves Garric, mise en scène par Peggy Larcher :

Un nouveau arrive... dans une bibliothèque. Car, oui, c'est un livre. Comme tous les nouveaux, il a du mal à trouver sa place. Mais, cet ouvrage est un recueil de poèmes et il a... du caractère. Comment va-t-il s'intégrer ?

Les Molière (11-14 ans) avec « **Panique à Hollywood** » pièce écrite et mise en scène par Christel Larrouy :

Une salle de cinéma. Deux projectionnistes maladroits mélangent accidentellement

les bobines de plusieurs grands classiques. S'ensuit une comédie déjantée dans laquelle Indiana Jones, Jack et Rose de Titanic, James Bond, les Matrix, Rocky Balboa, les Dupont et bien d'autres vont se rencontrer. Sans oublier l'équipe du film, au bord de la crise de nerf...

Les Feydeau (11-14 ans) avec la pièce « **Les agités du bocal** » écrite et mise en scène par Christel Larrouy sur une idée originale des élèves :

La vie est dure pour les infirmier-ères de l'hôpital psychiatrique pour enfants : manque de moyens, d'effectifs, horaires à rallonge... Les banderoles de la prochaine manifestation vont donner une idée aux jeunes patient-es qui veulent leur venir en aide. Mais, lorsque des enfants, atteints de différentes pathologies, se mettent en tête d'organiser une manifestation, cela peut vite devenir incontrôlable !

Les Ionesco (14-17 ans) avec « **La Chute de Pantalon** » spectacle de commedia dell'Arte écrit et mis en scène par Jérôme Jalabert :

Le seigneur Pantalon, avare incurable, ne veut pas marier ses deux filles et payer leur dot. Ceci est le prétexte de cette comédie où vont se mélanger, l'avarice de Pantalon, le désespoir de ses filles, l'aide qu'elles vont recevoir de leur serviteur, Arlequin, le désespoir de Zanni qui cherche une épouse pour son maître, la vengeance d'une femme et ses deux fils, la fuite d'un Capitaine et de son serviteur et les interventions d'une sorcière aigrie !

La troupe des **NRV** (adultes) vous présentera « **1h13 avant l'arrivée de la police** » comédie policière écrite et mise en scène par Jérôme Jalabert :

Un chalet de montagne, une réunion familiale, une tempête de neige et le cadavre du patriarche au milieu du salon avec un couteau planté dans le ventre ! L'assassin est forcément l'une des personnes présentes et un agent municipal va essayer de le démasquer avant l'arrivée de la police...

Nous avons hâte de vous retrouver pendant ces 3 jours à l'espace Boris Vian.

Billetterie et buvette sur place.

Plus d'infos sur :
Notre page Facebook
www.theatreajt.fr/

Les Molière (11-14 ans)



Journée Nationale de la Résistance

Le 27 Mai 2023

Comme chaque année, le 27 Mai, à l'occasion de la journée Nationale de la Résistance, la Municipalité et l'ANACR vous invitent à la commémoration qui se tiendra au Monument aux morts, sur le parvis de la mairie, avec un dépôt de gerbes.

La cérémonie sera clôturée par un lâcher de colombes.

Pour plus d'informations sur cette journée, rendez-vous sur le site de la mairie.

Souvenons-nous, n'oublions pas !

La **rafle du Vélodrome d'Hiver**, souvent appelée « **rafle du Vél'd'Hiv** » est la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France pendant la Seconde Guerre mondiale. Entre les 16 et 17 juillet 1942, plus de treize mille personnes, dont près d'un tiers d'enfants, sont arrêtées avant d'être détenues au Vélodrome d'Hiver - dans des conditions d'hygiène déplorables et presque sans eau ni nourriture pendant cinq jours, mais aussi dans d'autres camps. Ils sont ensuite envoyés par trains de la mort vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Moins d'une centaine d'adultes en reviennent.



Vide-grenier du 28 mai 2023



Le **vide-grenier de La Salvetat Saint-Gilles**, organisé par l'association **ATOUT-CŒUR Salvetat** aura lieu le **dimanche 28 mai 2023** (week-end de pentecôte), sur le parking de la salle Boris Vian, de 9h à 18h.

Vous pouvez, dès à présent, réserver votre emplacement (15 € les 4 mètres), au :

06 89 94 20 90, auprès de **M. Robert AUDOUY**, Président de cette association,

ou par mail à : france.brochado@gmail.com, secrétaire de l'association.

Tous les bénéfices vont directement à l'association ATOUT-CŒUR Salvetat, association indépendante créée le 14 mai 1992. Celle-ci ne fonctionne qu'avec des bénévoles, dont le but est de venir en aide aux familles de la commune en grandes difficultés, de créer un réseau de solidarité entre les habitants, et de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et des personnes isolées.

VIDE GRENIER

LA SALVETAT SAINT-GILLES
Le 28 mai 2023

De 9h à 18h
ORGANISÉ par
ATOUT-CŒUR
Salvetat



Restauration et buvette
Sur place



Inscriptions et renseignements
france.brochado@gmail.com
[facebook : atout.coeur.Salvetat](https://www.facebook.com/atout.coeur.Salvetat)

06.89.94.20.90

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Club de l'Amitié Salvétain

« Les amis sont des compagnons de voyage qui nous aident à avancer sur le chemin d'une vie plus heureuse. » Pythagore



Concours de belote à Dominique Bedet

En créant du lien et du partage, notre Association essaie de vaincre la morosité du coût de la vie en adaptant ses activités aux capacités physiques et monétaires de ses membres.

Lors de l'Assemblée Générale, qui s'est tenue en janvier, nous avons communiqué sur les aléas causés par l'activité agressive à l'Est de l'Europe et les conséquences des gestions de l'énergie. Heureusement, il ne fait pas trop froid, bien que la sécheresse sévise, et nous pouvons baisser nos radiateurs mais pas assez nos participations financières. Comme dans le domaine privé, le domaine associatif subit les conséquences financières des crises actuelles. Le 21^e siècle, après le confinement, « dé-confine » nos porte-monnaie, et les factures consécutives aux activités ont flambées, ce qui nous oblige à répercuter ces frais sur nos adhérents si l'on veut survivre et continuer à offrir de bons moments. Pour rester très locaux, en février nous avons concocté, avec les connaissances transmises par nos mères et nos grand-mères, un « estouffet de haricots ». Nous renouvellerons ces repas les **6 juin et 19 septembre 2023** avec des plats plus estivaux, afin que les adhérents continuent à bavarder, rire et jouer dans un groupe élargi par l'attrait du partage.

Le **31 mars** (exceptionnellement un vendredi), nous sommes restés à Toulouse. On pense connaître notre chez nous, mais

souvent moins qu'on ne pense. Un car privé nous a véhiculés matin et soir. À 10 h, guidés par un passionné, nous avons visité le musée de la médecine, et avons déjeuné dans un restaurant proche. Nous avons apprécié la déambulation commentée de La Grave et de l'Hôtel Dieu Saint Jacques, nos hôpitaux historiques, et puis la Chapelle de la Grave entièrement rénovée. Le **18 avril 2023**, découverte de Lacaune et de ses spécialités charcutières.

Les sorties qui étaient habituellement programmées les jeudis, se feront les mardis, afin que les participants (es) qui ont souvent d'autres activités en milieu de semaine, puissent profiter de 2 offres de distractions. Ces semaines là, et pour ne pas pénaliser ceux et celles qui ne

se déplacent pas, la permanence à Dominique BEDET se tiendra le jeudi avec belote et loto et autres, si demandes.

Autres sorties les :

20 juin, 26 septembre, 10 octobre 2023.

Toujours :

- les **Thés dansant** une fois par mois :

23 avril et 7 mai 2023,

- les concours de belote :

24 avril, 22 mai 2023,

- le repas de la **fête des Mères :**

le 30 mai 2023 élaboré par le PICOTIN GOURMAND.

Et, si nos finances le permettent : un karaoké où les chanteurs volontaires s'en donneront à cœur joie et les choristes, (sous cape), reprendront les paroles d'airs très connus.

La dernière semaine de juin 2023, durant 6 jours, les CARS DETHOMAS nous feront découvrir la beauté italienne des « CINQUE TERRES » que nous aborderons en bateau, et « L'ILE D'ELBE » qui retint Napoléon.

Les **19 et 20 septembre 2023**, escapade en Périgord, avec visites en bus, calèche, barque et « rigolades » interactives après des repas gastronomiques. Si plus de 20 participants. L'Association a eu la joie de retrouver, dès aujourd'hui, son effectif d'adhérents de l'année passée et espère que d'autres personnes viendront goûter au PARTAGE, à la franche et respectueuse COMMUNICATION, à l'AMITIÉ, à la DISPONIBILITÉ du bureau, à l'INNOVATION...



Repas des bénévoles

Cette année Jean-Claude LOURMAN a rejoint le bureau et souhaite promouvoir la pratique du tarot.

Si vous souhaitez vous investir, comme d'autres le font, sans vouloir être aujourd'hui membres du bureau, les bonnes volontés sont attendues et espérées, pour participer dans la bonne humeur.

Danielle, Elisabeth, Ginette, Jean Claude, Jo, Reine, vous attendent en bonne compagnie à l'Espace Dominique BEDET, le mardi après midi pour des moments de jeux, de bavardage et de plaisirs (de 13 h 30 à 16 h 30).

Contact :

elisabeth.couloumiers@wanadoo.fr

Tél. : 06 81 57 59 42 – 06 84 76 73 88



Repas récréatif à l'annexe de Boris Vian

Traits & Couleurs en 2023 : du changement...dans la continuité



En ce début d'année, Traits & Couleurs a un nouvel enseignant, **Wilfrid Cadet**.

Celui-ci accueillera les enfants et les adultes aux mêmes horaires que précédemment :

- Pour les enfants : le mercredi de 13h30 à 15h et de 15h30 à 17h,
- Pour les adultes : 2 cours ont été ajoutés le lundi et se déroulent désormais de 9h à 11h30, de 14h à 16h30 et de 18h à 20h.

La séance du mardi soir est reportée au jeudi soir, de 20h à 22h30.

D'autres horaires seront possibles, en fonction de la demande.

L'enseignement de Wilfrid Cadet s'inscrit dans la continuité, chacun étant libre de ses choix. Mais ponctuellement, des séquences réuniront les adhérents du cours autour de la découverte d'un thème ou d'une technique, le tout dans une bienveillante convivialité.

Fidèle à ses habitudes, Traits & Couleurs organise sa 24^e exposition annuelle, les **12, 13 et 14 Mai 2023**. C'est l'occasion pour les adhérents de l'association, mais également pour d'autres artistes, de présenter leurs réalisations.

Contact :

traitsetcouleurs.asso@gmail.com

Association des Parents d'Élèves des Écoles Marie Curie & Condorcet

Les actualités

Encore de nombreuses actions, en perspective, pour MC², toujours au profit des écoles Marie Curie et Condorcet.

La vente de plants de fleurs et de légumes a fait son retour au printemps avec une livraison prévue le vendredi 12 mai 2023 après-midi (aucun achat ne sera possible le jour de la récupération des commandes). Vous l'avez ratée cette année ? Suivez notre actualité pour ne plus manquer aucune information !

Une nouvelle vente de madeleines Bijoux aura également lieu, la date restant à ce

jour encore à définir.

Nouvel événement pour cette année ! La mise en place d'une **bourse 0-16 ans** dans la cour de l'école Condorcet le **dimanche 14 mai 2023**.

Besoin de faire de la place ? C'est l'occasion d'en profiter !

Enfin n'oublions pas une fête attendue chaque année : la fameuse **kermesse** !

Elle se déroulera le **samedi 3 juin 2023** dans la cour de l'école Condorcet avec les traditionnels jeux et animations pour les (petits et grands !) enfants et sera suivie

d'un repas partagé, pour tous ceux qui le souhaitent.

Vous voulez rester informé(es) des actualités MC² ?

Même si vous n'êtes pas en lien avec les écoles, n'hésitez pas à nous contacter, notamment sur notre adresse mail, ou à nous suivre sur Facebook

Contact :
mc2salvetat@gmail.com
Facebook : MC²salvetat



Comité des festivités de La Salvetat Saint-Gilles

Une soirée sous le signe des LED, des plumes et des paillettes



Samedi 18 février 2023, la salle Boris Vian s'est transformée en cabaret de music-hall offrant un magnifique décor pour le dîner spectacle proposé par le comité des festivités. Les bénévoles n'avaient pas failli à leur tâche, et tout avait été conçu pour que cette soirée soit mémorable : tapis rouge, allée d'arches aux couleurs du cabaret, tables décorées, convives placés, ... et, pour la 1ère fois, installation d'une borne à selfie qui a permis, à ceux qui le souhaitaient, de partir avec un souvenir de la soirée.

Pendant plus de 2 heures, les tableaux de danse se sont enchaînés pour la plus grande joie des 430 personnes qui avaient réservé leur place depuis plusieurs semaines. Les magnifiques danseuses nous ont offert

un spectacle sexy chic, très glamour, avec une farandole de costumes. Les jeux de lumière et les mises en scène nous ont transporté, le temps d'une soirée, aux Folies Bergères, cabaret où notre meneuse de revue, Milou, fût soliste.

Milou était accompagnée, pour cette soirée, d'Alex Lekouid, un artiste aux multiples talents, généreux et authentique comme on les aime. Tour à tour, il nous a régalié d'un numéro de claquettes, de chansons et de sketches humoristiques tout en faisant participer le public avec le rire et la dérision qui le caractérisent.

Avant de nous quitter, la troupe du Glossy cabaret nous a enchanté avec son grand final de French-Cancan endiablé.

Le tableau ne serait pas complet si nous ne



mentionnions pas notre nouveau traiteur, La Gourmandière, qui a fait un sans faute tout au long de la soirée !

Comme à l'accoutumée, la soirée s'est terminée en musique ; les noctambules ont envahi la piste, devant la scène, entraînés par un DJ qui a su marier les danses pour satisfaire son public dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Sur notre site internet, vous trouverez toutes les photos de nos manifestations passées, et le détail des manifestations futures.

Notre prochain rendez-vous est à noter dans vos calendriers ; il s'agit du 10 juin 2023... A suivre !

<https://comite-festivites-salvetatstgilles.fr>



Cyclosalvetain

Programme du printemps 2023



La randonnée Alain Savoldelli aura lieu cette année le **dimanche 16 Avril 2023** à partir de **7h30**.

4 circuits fléchés, de difficultés progressives, sont organisés au départ du collège vers les collines du Gers. La commune de Razengues accueillera le ravitaillement à mi-course.

La randonnée est ouverte à toutes et tous, venez nombreux !

Fin Avril 2023, un groupe de participants du club ira dans les Pyrénées Orientales,

dans le secteur de Palau, pour un séjour « découverte » de la région catalane.

Début juin 2023, un autre groupe ira à Les-telle-Bétharram, sillonner pendant 3 jours le Béarn et, pour les plus téméraires, s'essayer aux cols pyrénéens.

Enfin, **ce printemps**, le club participera à 2 cyclosporives :

- L'Octogonale, au départ de La Primaube,
- La Pyrénéenne, au départ de Bagnères de Bigorre.

Contact :
<http://cyclosalvetain.com/>



Viet Vo Dao

L'Art Martial Vietnamien

La fédération Européenne d'Arts Martiaux (FEAM) organise une coupe de France Enfants les 17 et 18 juin 2023 à Chelles (77).

À cette occasion, le club de Viet Vo Dao Salvetain (ASAMV) sera représenté par 25 enfants de 7 à 14 ans. Nous espérons ne pas revenir bredouilles.

Le samedi 17 juin, se déroulera la partie technique (arme et mains nues).

Le dimanche 18 juin, nous assisterons aux combats par catégories de poids et d'âges.

Nous vous donnerons des nouvelles dès notre retour.

L'association Salvetaise D'Arts Martiaux Vietnamiens

Contact :
Téléphone ou SMS : 06 13 82 81 38
asamv31@gmail.com
www.vietvodao-midi-pyrenees.fr



Gym Arts Martiaux Salvétain

Retour sur les podiums



Nous en avons parlé dans le précédent numéro, mais nous ne pensions pas en avoir autant !

Arthur HUBERT a comblé ses professeurs. Pour sa première sélection officielle en minime, il s'impose en montant sur la plus haute marche du podium. Lors de la seconde sélection, il récidive, se qualifiant ainsi pour les régions à Foix.

Le niveau s'élève un peu, mais même pas peur, et il prend la 2^e place après un combat difficile et il se qualifie pour les inters régions à Mèze. Le niveau est tout autre,

il retrouve face à lui des judokas issus de la sélection élite. N'ayant rien à perdre, il se surprend à terminer sur la 3^e marche du podium et, une surprise, il est qualifié pour les France à Paris fin mars. Nous lui souhaitons le meilleur et pourquoi pas une médaille...

Les plus jeunes ne sont pas en reste. Après une participation à la compétition de Plaisance, où les résultats furent en demi-teinte, ils se sont rattrapés lors de la rencontre de Léguevin où la vingtaine d'engagés ont tous trusté le podium.

Vivement les prochaines rencontres et le passage de grade qui permettront de confirmer les acquis !

Petits temps forts à venir (les dates ne sont pas posées): deux cours parents/enfants sont prévus pour une belle heure de détente et de complicité.

Mais allons faire un tour chez les encore plus jeunes, **la baby gym**.

Le début de l'année leur a apporté un nouvel agrès: pour faire presque comme les grands, non pas un mur d'escalade mais un plan incliné avec des prises pour escalader. Le temps de l'installer et la possession fut immédiate.



Loisirs Rencontres Réflexions

Un challenge de plus pour L.R.R.

Le début d'année 2023 a bien commencé pour LRR !

Après son rituel « loto » interne de janvier où l'ambiance et la convivialité sont de mise, l'association a donné l'occasion à ses adhérentes et adhérents d'appréhender les aspects de la médecine chinoise lors d'une conférence enrichissante et passionnante. Le bureau, toujours aussi motivé pour occuper ses membres, leur a proposé une nouvelle activité dans le cadre d'Octobre Rose :

Deux ateliers « couture » ont eu lieu pour confectionner des **bonnets pour les malades sous chimiothérapie**. Toutes les petites mains ont répondu à l'unisson « présent » et ce furent deux après-midi de coupe, montage, couture, décoration dans l'entente et la bonne humeur ; ce qui donna un total de 76 bonnets réalisés qui seront donnés bientôt aux personnes concernées.



Les bonnets



Gala Salvetat danse

Le 17 juin 2023 salle Boris Vian à 21h



Attention aucune place ne sera en vente le soir du spectacle.

Places à retirer à la salle de danse aux heures de cours le lundi, mardi et vendredi à 17h30.

Renseignements :
Claire PLANEZE - 06 28 59 51 03
salvetat.danse@sfr.fr



Une fin de saison bien remplie à la MJC :

Bals country, rallye, WE randonnée, fête de la MJC



Country

2 bals sont organisés à la salle Boris Vian : **Les 21 avril et 9 juin 2023, à 21h**

Rallye

Voitures anciennes et d'exception avec parcours dans le Gers : **Le 3 juin 2023 de 8h à 14h30**



Randonnée :

WE randonnée dans le Pays Basque : **Les 17 et 18 juin 2023**

Fête de la MJC :

Pour conclure l'année de façon festive, la fête de la MJC se tiendra le **3 juin 2023 après midi**



Nous vous attendons nombreux !

Contact :

MJC LE CAMELEON
Impasse du stade - La Salvetat St-Gilles
Mail : mjc.le.cameleon@hotmail.fr
Tél : 07.82.26.96.79
Site web : www.mjcleameleon.com

P.E.LU.CHE se met en fête

Le samedi 10 juin 2023



À chaque printemps, l'association des Parents d'Elèves des écoles Les Petits Lutins et Les Trois chènes, P.E.LU.CHE, se mobilise sur l'organisation de la **fête des écoles**.

Cette année, la fête des écoles aura lieu le **samedi 10 juin 2023**, de 15 h 00 à 18 h 30.

Au programme de cette journée conviviale :

- entrée gratuite pour tous les enfants des Petits Lutins et des Trois Chènes
- multiples stands de jeux
- maquillage
- goûter offert pour les enfants
- buvette
- stand photo avec un photographe professionnel
- tirage au sort de la tombola

Cet événement est organisé dans l'enceinte de l'école avec l'aide de la mairie, du centre de loisirs du Cézérou, des équipes enseignantes mais surtout avec **l'aide de 70 parents**

bénévoles indispensables à cette **fête participative**. **Donnez 2 petites heures de votre samedi... Le sourire des enfants n'a pas de prix !**

(Contactez-nous par mail : association.peluche@gmail.com)

Le succès de cette journée réside essentiellement dans l'implication des parents en tant que parents bénévoles. Les efforts de ces parents sont cependant récompensés, puisqu'ils sont tous conviés à un repas partagé le soir même. De quoi faire durer les festivités en début de soirée pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. C'est LA grande occasion de se détendre et de créer du lien au sein de l'école.

Pour ne rien manquer de nos actualités :

- <https://www.facebook.com/AssociationPELUCHE/>
- <https://www.instagram.com/associationpeluche/>

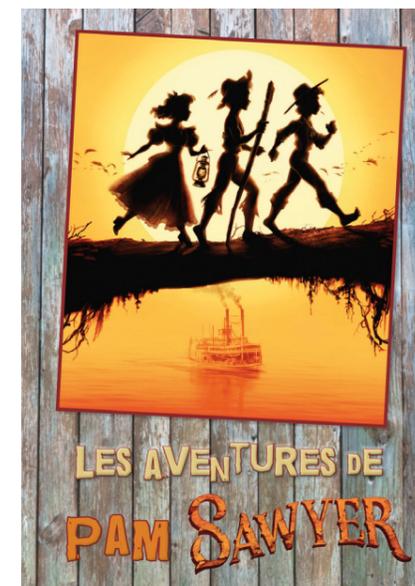


École Muzic'All

Un festival de théâtre musical !

Les **24 et 25 juin 2023**, les troupes de l'école Muzic'All vont faire leur spectacle à la salle Boris Vian. Avec un week-end placé sous le signe de l'aventure, vous aurez droit à 4 beaux spectacles !

Le **samedi 24 juin** : On ouvre le bal avec une adaptation des aventures de Tom Sawyer : **« Pam Sawyer »**. Une version féminine des péripéties de l'intrépide et effronté Tom et de son acolyte Huck. Toutes deux éprises de liberté, elles font les 400 coups jusqu'au jour où elles surprennent Joe, l'indienne, enterrant un cadavre et cachant un trésor dans une maison hantée ! Un spectacle plein de suspense et de frissons !



Suivre le spectacle **« Robin(e) des Bois, la parodie ! »** !

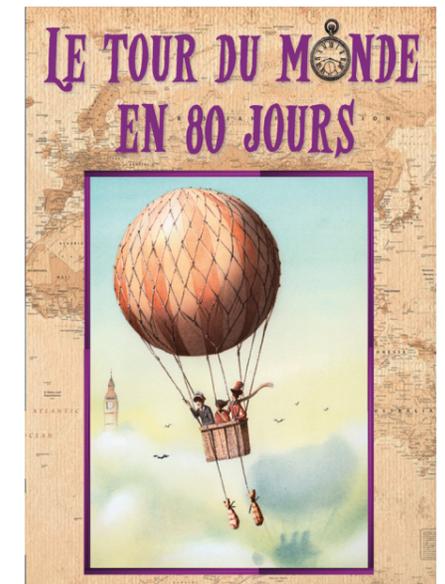
Une revisite décalée, absurde et hilarante du justicier en collant qui dérobe aux riches pour donner aux pauvres. Ici, notre Robin est une fille et forcément la belle Marianne devient l'élégant Prince Marian. Et la bande à Robin (Mirette, Atchoum, Mère Atchikatchik...) ressemble plus à la bande à Basile qu'à une armée de rebelles de la Forêt. Bienvenue à Sherwood... ou pas !



Ouverture des portes à 20 h.

Puis le **dimanche 25 juin**, on commence avec **« Le tour du monde en 80 jours »** ! L'histoire de Fileas Fogg et de Passepartout qui se lancent dans un pari fou, une course effrénée contre la montre : parcourir la Terre en 80 jours ! Un voyage extraordinaire à travers les 5 continents, en bateau, train ou à dos d'éléphant, où ils croiseront une princesse indienne, un explorateur anglais, une déesse et ses adorateurs, poursuivis par le terrible Inspecteur Fix ! Une folle aventure drôle et musicale.

adorateurs, poursuivis par le terrible Inspecteur Fix ! Une folle aventure drôle et musicale.



Pour finir le Festival, la Troupe adultes vous propose une version française de la comédie musicale **« Into the woods »**. La pièce réunit Cendrillon, Jack et son haricot magique, le petit Chaperon Rouge, Raiponce, le Prince Charmant, la Sorcière... pour une épopée musicale dans une forêt enchantée où les enjeux de nos personnages de contes se trouvent renversés. Prom'nons-nous dans les bois tant que le loup n'y est pas... Et justement, qui sait ce qui pourrait arriver dans la forêt ?



Ouverture des portes à 15 h 30.

Samedi 24 juin à 20 h
« Pam Sawyer » et « Robin(e) des Bois, la parodie ! »
Un entracte est prévu entre les deux spectacles

Dimanche 25 juin à 15 h 30
« Le tour du monde en 80 jours » et « Into the woods »
Un entracte est prévu entre les deux spectacles

Tarif plein : 12 euros. Tarif réduit (moins de 18 ans) : 10 euros.
Le tarif comprend les **deux spectacles** du samedi ou du dimanche.

Réservations :
cie.muzicall@gmail.com ou 06 70 75 38 60
Buvette et petite restauration sur place.
Infos : www.muzicall.fr



Voyageurs Salvétains

2023 c'est parti !

Avec le printemps, voici la saison des concours : pour les oiseaux le plaisir de voler et, pour nous, le plaisir de les voir voler. Dès janvier, le solstice d'hiver passé, et plus encore en février, après la période de froid, la tension se sentait dans les colombiers. Les voiliers s'agitaient nerveusement : ils avaient besoin de se dégourdir les ailes ! Mais un oiseau sportif doit être ménagé dans ses efforts de début de saison. Une déchirure musculaire est vite arrivée par des efforts, lorsqu'il fait trop froid. Alors, pas question d'entraînement par moins de 10 degrés, il faudra se contenter de quelques volées autour du colombier les après-midi ensoleillées.

Nous profiterons de cette période pour procéder aux nouveaux accouplements et aux soins appropriés (vaccinations, toilettage, etc...) et aux recherches d'amélioration. Pour « produire » des champions, en colombophilie, comme dans toutes les pratiques d'élevage, les accouplements sont dirigés dans des buts bien précis selon des règles de génétique définies par des chercheurs mondialement reconnus pour leurs travaux biologiques (Mendel, Dr Axel notamment).

Pas question de laisser les couples se choisir librement, ils seront formés selon les méthodes les plus appropriées pour obtenir des champions dans les catégories recherchées.

Dans notre club, nous travaillons actuellement pour obtenir de jeunes pigeonceaux portant les gènes de résistance au vol par période de grande chaleur. Pour cela nous avons sélectionné des mâles et des femelles s'étant caractérisés au cours des années précédentes dans ces périodes. Au-delà de l'excellence de leurs résultats sur les concours climatiques difficiles, plusieurs facteurs nous aident à les identifier (résistance à la soif, peu de perte de poids lors de concours « chauds », halètement de courte durée au retour des concours, temps de récupération rapide etc...).

L'observation est primordiale pour mener ce genre de travaux. En fonction de cette identification, des couples seront constitués et leur croisement produira des jeunes pigeonceaux portant le génome (prédisposition héréditaire) des parents. En sélectionnant, sur ces pigeons, le gène dominant et en les croisant entre eux, nous pourrons fixer ce critère et améliorer la race dans ce sens. Il nous faudra, pour cela, travailler sur 5 ou 6 générations.

Il serait possible d'utiliser des croisements consanguins pour gagner du temps mais cette méthode est à utiliser avec beaucoup de précautions pour ne pas perturber l'équilibre génétique des oiseaux, et nous ne la pratiquerons pas. La colombophilie n'est donc pas seulement un loisir mais

bien une activité sportive animalière réfléchie dans toutes ses composantes.

Passé l'équinoxe de printemps de mars, les entraînements ont pu s'enchaîner plus rapidement. Toutes les occasions de sortie (courses, rendez-vous, visites) sont bonnes pour amener tout le monde en ballade et effectuer des entraînements dans la limite de 100 Kms (au-delà il faudra un permis de vol).

Début avril nous sommes prêts : 15 avril, premier concours sur Agen, puis les concours s'enchaînant progressivement chaque semaine, nos pigeons seront prêts pour s'envoler en juillet, depuis Calais et Bruxelles pour rejoindre La Salvétat dans la même journée avec... toujours le même plaisir de voler.

Contact :

Voyageurs Salvétains - Tél. 06 13 18 68 22

Mail : pigeon-voyageur@laposte.net

Internet : <http://pigeonvoyageur.fr/>



La colombophilie c'est aussi l'art... de la table !

Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Paul Alexandre VOISIN

La période que nous traversons actuellement est difficile pour tous les Salvétains dont le quotidien est fortement impacté par divers facteurs : crises sociales, écologiques, menace d'extension de la guerre en Ukraine et une inflation qui n'en finit plus d'inquiéter.

Par manque d'écoute de ses administrés et de travail, François Ardériu amplifie ce malaise en contribuant de manière brutale et totalement inacceptable à une nouvelle attaque du pouvoir d'achat des Salvétains et de l'ensemble des habitants de l'intercommunalité du Grand Ouest Toulousain : la mise en place, à compter de janvier 2023, de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI). Cette nouvelle taxe, que la plupart de nos concitoyens ne digèrent pas va nous coûter très cher.

La volonté du Grand Ouest Toulousain de vouloir réduire la part de déchets par ménage (actuellement 245 kg/an par habitant) me semble vertueuse, cependant comme l'ensemble des Salvétains je déplore la méthodologie et la facturation qui accompagnent cette TEOMI particulièrement injuste.

Monsieur Ardériu, comment avez-vous pu valider l'instauration de cette TEOMI ? Comment, vous et votre équipe, n'avez-vous pas pensé à l'impact financier de cette nouvelle taxe ; aux malades, aux aînés, aux assistantes maternelles dont la consommation journalière de couches est très importante, aux artisans et aux commerçants si lourdement pénalisés par le coût de l'énergie ? Comment n'avez-vous pas pensé aux personnes dépendantes ou en situation de handicap ? Comment n'avez-vous pas pensé aux impacts néfastes de la réduction drastique du nombre de ramassage des bacs à déchets (10 passages par ans) ?

Des réunions publiques ont été menées sur l'ensemble des villes concernées, les habitants s'y sont rendus nombreux mais aucun n'a eu le sentiment de voir sa parole prise en compte ou de voir la possibilité d'ajuster la mise en place de cette taxe supplémentaire. Ce qui a la base ne devait être qu'une taxe incitative se révèle finalement être une taxe punitive pour l'ensemble des administrés.

Des solutions alternatives existent. Il est bon de rappeler qu'après avoir étudié l'idée de mettre en place une taxe de ce type, Toulouse Métropole en a écarté l'idée. Sur le SICOVAL, qui a mis en place depuis 2016 une taxe incitative, il est remarqué que le nombre de déchets a considérablement diminué mais le nombre de levées annuelles étaient de 26 contre 10 pour le Grand Ouest Toulousain et ce sans augmenter la facture des habitants. Qu'attend la municipalité pour étudier et proposer de nouvelles solutions et, en particulier la mise en place d'une TEOMI individualisée selon des critères sociaux - professionnels ?

Depuis le début de la mise en place de la TEOMI, le nombre de dépôt sauvages aux abords et à l'intérieur de la commune a considérablement augmenté. Sur la route de La Salvétat en direction de Colomiers ou dans les lotissements, ainsi qu'au pied des containers, les sacs poubelles jonchent le sol. Cette situation qui n'est pas tenable va de toute évidence s'intensifier au cours des mois à venir. Est-ce cela que vous souhaitez monsieur le Maire ?

Monsieur Ardériu, vous êtes le Maire de La Salvétat Saint Gilles et, de surcroît, Vice-président du Grand Ouest Toulousain, il est temps que vous et vos adjoints prennent à bras le corps la problématique de cette TEOMI et qu'enfin votre position soit clairement connue de l'ensemble de vos administrés.

Contact : p.voisin.salvetat@gmail.com

Votre Salvétat 2020

A l'heure d'écrire cette expression libre, nous venons de recevoir le document du DOB (débat d'orientation budgétaire). Nous avons donc les premiers éléments du bilan financier de la gestion municipale de 2022.

Plusieurs remarques sur ce sujet :

1. le calendrier :

Selon la loi, le DOB doit avoir lieu dans les 2 mois avant le vote du budget.

- DOB le 15 mars
- Vote le 12 avril

Où sont les 2 mois ?

2. le fond :

Le bilan est dramatique pour notre commune, il semble que le maire et son équipe manque d'un véritable gestionnaire et de vision sur la gestion à long terme.

Nous constatons que les finances de la commune se dégradent constamment malgré nos alertes et les recommandations de la cour régionale des comptes. En 2014 lors de l'arrivée de François Ardériu, la dette était de 2,541M€ et les réserves budgétaires étaient de 3M€. Aujourd'hui nous avons une dette de 4,9M€ et une réserve nulle. A cette dette communale il faut ajouter l'engagement de la mairie auprès de l'Etablissement Public Foncier Local ce qui représente une « dette » supplémentaire de 1,5M€.

Avant le débat nous connaissons déjà les réponses conjoncturelles qui vont de « la crise due au covid » à « nous sommes impactés par l'inflation » mais cela n'expliquera pas cette dérive financière. Adolphe Thiers a dit « Gouverner c'est prévoir » pour La Salvétat c'est plutôt la maxime de Machiavel qui s'applique « Gouverner c'est faire croire » !!!

Pour mémoire l'équipe municipale précédente avait été impactée par la crise des « subprimes » et la baisse sensible des dotations aux communes et, pour autant, avait présenté un bilan positif.

3. l'avenir

Aucune solution n'est proposée dans le DOB pour redresser les finances communales.

Nous attendons donc avec impatience les réponses du maire dans cette période difficile marquée par une inflation démesurée sur le prix de l'eau (+ 25%) et une tarification des déchets hallucinante !

Par exemple : pour une famille qui sortait son bac toutes les semaines payait 367€ en 2022. En 2023 cette même famille va payer 413€ en sortant son bac 25 fois dans l'année. Cela représente une charge financière en augmentation de 13% pour une diminution de 50% du service ! C'est un hold-up pour les familles nombreuses ou les personnes âgées devant sortir leur bac plus souvent ! Que va faire le maire ?

Au-delà du budget, nous avons toujours un retour négatif sur la sécurité des biens et des personnes et donc nous aurions aimé avoir un débat de fond sur la sécurité sur l'ensemble de la commune.

Nous voulons que la population connaisse le vrai bilan de l'insécurité ressentie. Nous savons que la gendarmerie intervient plus souvent sur la commune et nous demandons un bilan chiffré du résultat de ses interventions (secteur, gravité, impacts sur les biens ou les personnes...). Un débat est indispensable pour éteindre ce sentiment pas toujours justifié sur certains quartiers de la commune.

VOTRE SALVÉTAT 2020



SOIRÉE ANNÉES

80



Entrée
8€
FESTIK
Prévente sur
lasalvetatenscene
.festik.net

ANIMÉE PAR ANTONIO DE L'ORCHESTRE ELIXIR

CCAS

AVRIL

15

21 H

LA SALVETAT SAINT-GILLES